

Pistes d'action pour rehausser la qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents

(EXTRAIT DU GUIDE PRATIQUE POUR SOUTENIR LA QUALITÉ ÉDUCATIVE
DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE EN INSTALLATION)

MARS 2025

La qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents

L'accompagnement du jeune enfant dans son développement global est un projet commun, partagé par les parents, le personnel éducateur et le personnel de gestion. L'accueil bienveillant des parents au SGEE et le souci d'établir des relations cordiales dès les premiers contacts sont des facteurs déterminants pour établir un solide partenariat. Par la suite, des échanges quotidiens respectueux faciliteront l'établissement d'un lien de confiance avec les parents et d'une relation affective significative entre l'enfant et l'adulte qui prend soin de lui au SGEE.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [*Guide pratique pour soutenir la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance en installation.*](#)

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents

- **Initier un partage d'informations, s'informer sur chaque famille et transmettre des informations pertinentes à propos du programme éducatif**
 - Partager quotidiennement avec les parents des renseignements sur l'enfant;
 - Interroger les parents au sujet de leurs attentes envers l'enfant (p. ex. : l'apprentissage de la propreté qui arrive), de ses apprentissages (p. ex. : les mots nouveaux prononcés) et de ce qui l'intéresse (p. ex. : les animaux);
 - Transmettre aux parents des informations sur le programme éducatif;
 - Échanger sur les objectifs généraux pour le groupe d'enfants, les règles et les consignes privilégiées dans le groupe, les expériences variées offertes, les stratégies d'intervention préconisées, par exemple :
 - Utiliser divers moyens pour s'assurer de répondre aux besoins de communication uniques des familles;
 - Favoriser une communication bidirectionnelle pour renforcer la collaboration entre le SGEE et les parents, afin de permettre aux enfants de vivre une continuité entre ce qui se passe au SGEE et ce qui se vit à la maison.
- **Démontrer une attitude de respect et d'ouverture, et reconnaître l'expertise**
 - Considérer les parents comme les spécialistes de leurs propres enfants, en s'appuyant sur leur expertise pour répondre aux besoins de ces derniers;
 - Collaborer avec la famille pour prendre des décisions au sujet de l'enfant;
 - Se concerter si des difficultés surviennent;
 - Démontrer des attitudes de respect et d'ouverture (p. ex. : écouter de façon active et bienveillante, agir avec courtoisie et politesse, nommer le parent par son prénom ou par son nom au lieu de l'appeler « maman de... » ou « papa de... »);
 - S'informer sur la famille de l'enfant : s'intéresser aux situations familiales, aux activités expérimentées à la maison, à la culture, aux valeurs éducatives et familiales des parents;

Actions liées à la qualité des interactions entre le personnel du SGEE (personnel éducateur et gestionnaire) et les parents

- Mettre en place des initiatives pour favoriser l'intégration et l'acceptation de la diversité culturelle (p. ex. : dîner-causerie autour d'un plat traditionnel);
 - Respecter le point de vue, les façons d'éduquer les enfants et les valeurs des parents dans le respect de l'enfant;
 - Être sensible à ce que vivent les familles, comme les horaires de travail atypiques, la perte d'emploi, la séparation, l'immigration, la précarité financière, l'arrivée d'un nouvel enfant;
 - Faire preuve de discrétion et assurer la confidentialité (p. ex. : discuter avec le parent dans le local avec la porte fermée et garder pour soi les propos échangés);
 - Maintenir une attitude objective et éviter le jugement.
- **Inviter les parents à participer à la vie de leur enfant au SGEE**
- Informer les parents du fonctionnement, des politiques et règlements du milieu, de ce qui se passe au SGEE (régie interne, politique de traitement des plaintes, événements spéciaux, changements, nouveau personnel, sujets traités lors du comité des parents ou du conseil d'administration) et dans le quartier (ressources ou activités communautaires);
 - Établir des communications régulières avec les familles, par des courriels, des communiqués et des rencontres de groupe pour partager des informations sur le fonctionnement et les activités;
 - Mettre en place des mesures pour favoriser l'accueil des parents et le partage d'informations;
 - Inviter les parents à entrer dans le local et à participer à des activités dans le milieu (p. ex. : mettre en place des petits-déjeuners avec les familles; accompagner le groupe lors d'une sortie à la piscine, fêtes, ateliers);
 - Communiquer explicitement aux familles qu'elles sont les bienvenues dans le SGEE;
 - Permettre aux parents de se présenter à tout moment au SGEE;
 - Inciter les parents à former divers comités et/ou à y participer;
 - Solliciter leurs opinions grâce à des sondages afin de favoriser la prise de décisions collectives.

